



L'union dans l'action

Procès-verbal

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 3 juin 2020,
en visioconférence
et en confinement

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Bertrand Guibord, secrétaire général
Ramatoulaye Diallo, trésorière
Chantal Ide, vice-présidente

Conseil syndical

Carole Yerochewski, immigrat. et relat. interculturelles
Sophia Alvarez, environnement et dévelop. durable
Martin Renaud, droit au travail
Chantal Morin, condition féminine
Madeleine Ferland, éducation
Isabelle Cuconati, santé et services sociaux
Jean-François Garneau, CASS

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Une pensée particulière en mémoire de Pierre Fontaine, militant de longue date au conseil central ainsi que pour les travailleuses et les travailleurs morts au front pour combattre la Covid-19.

1. MOT D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE

Bonsoir tout le monde,

Tout d'abord, je veux commencer en saluant la mémoire de Pierre Fontaine, que l'on a évoquée dans la minute de silence. Pierre était un militant engagé, tant dans son syndicat local qu'au CCMM-CSN, à la Fédération de la santé et des services sociaux et au Parti communiste du Québec.

Pour plusieurs militantes et militants, dont plusieurs ici présents à cette assemblée, Pierre était une référence incontournable dont le jugement et les valeurs solidement ancrées faisaient autorité. Son travail comme formateur au CCMM-CSN fait foi de sa volonté d'assurer la relève et de fournir aux militants et militantes les outils nécessaires à la lutte. À toute occasion, il était prêt à parler et à débattre politique et syndicalisme, toujours de manière respectueuse et pédagogique.

Au nom du comité exécutif, je veux offrir nos plus sincères condoléances à sa famille et ses ami-es ainsi qu'aux militants et militantes qui ont croisé son chemin.

Solidarité camarade, nous ne t'oublierons jamais !

Comme on a un ordre du jour très chargé et que les journées sont longues pour un grand nombre d'entre nous, et qu'elles sont particulièrement difficiles ces temps-ci, je vais faire un mot d'ouverture très court ce soir.

Je vais seulement aborder deux autres sujets :

D'abord, le racisme. La mort de Georges Floyd, un autre homme noir victime d'un meurtre perpétré par un policier sous le regard complice de trois autres policiers nous rappelle la brutalité sauvage du racisme. Et que dire de l'attitude de Donald Trump qui se rend lui aussi complice de ce meurtre en jetant de l'huile sur le feu en se livrant à une répression des protestations au lieu de condamner le racisme, haut et fort. Mais on ne peut pas dire qu'on s'attendait à quelque chose d'autre de sa part.

Et que dire de François Legault qui répète qu'il n'y a pas de racisme systémique au Québec. Oui, il y a du racisme systémique au Québec. Oui, des personnes noires sont victimes de profilage et de brutalité policière au Québec. Pensons à Alain Magloire, Bony Jean-Pierre, Pierre Corolian, Nicholas Gibb ou Fredy Villanueva. Le racisme, nos camarades noirs le vivent tous les jours.

« Quand tu sors, apporte tous tes papiers, et ne leur donne pas une raison de te coller. » C'est le conseil que Marc-Edouard Joubert a donné maintes fois à ses fils, aujourd'hui âgés de 25 et 28 ans. « Si le jeune est noir, les chances qu'on vérifie son identité sont plus grandes. Et tout le monde sait que ça pourrait dégénérer », affirme l'homme qui est actuellement président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

Il faut que ça cesse ! Quinze mille personnes ont marché dans les rues de Montréal cette fin de semaine, dont Rama Diallo et Carole Yerochewski. En réponse aux casseurs : le propriétaire de *Steve's music*, qui a vu son commerce vandalisé, a relevé avec justesse que des guitares et des vitrines fracassées ce n'est rien comparé à la perte de vies humaines.

Le 28 mai : il y a eu un rassemblement et ça a fait du bien. Je tiens à souligner l'excellente organisation de cette action. C'était court, mais réussi. Le message livré à François Legault était clair. « Respectez les travailleuses et les travailleurs des services publics qui rendent des services essentiels à la population. Assurez-vous de les protéger comme elles et ils méritent de l'être... et négociez de bonne foi pour améliorer leur salaire et leurs conditions de travail ! »

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical. (Voir p.1)

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES

Bertrand souligne la présence de Gailene Thomas et de Isabelle Gélinas en provenance de syndicats de la Baie-James.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2020
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
 - STT d'Alternatives
10. États financiers
11. Politique de dons pour les anniversaires des syndicats
12. Comité budget
13. *Recommandation de la conciliatrice dans la négociation entre la CSN et le STTCSN*
14. Pandémie COVID-19
 - État des lieux
 - Projet sur la sortie de crise
15. Divers

**Il est proposé par Sophia Alvarez
appuyé par Tania Valdez**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié, en ajoutant en point 13
Recommandation de la conciliatrice dans la négociation entre la CSN et le STTCSN

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MARS 2020

**Il est proposé par Nathalie Fontaine
appuyé par Kaveh Boveiri**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2020, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. **ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS**

**Il est proposé par Daniel Leduc
appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. **ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉS**

Il n'y a pas de nouvelles et nouveaux délégués à accréditer.

8. **AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Bertrand Guibord fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Alain-Guy Côté
Appuyé par Martin Godon**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

- ✓ Le SER-CSN, St-Hubert Express, 7870 Sherbrooke Est. Le groupe de travailleurs et travailleuses était inquiet de la venue de Uber Eats et a décidé de joindre les rangs de la CSN. Affilié à la FC, 27 salarié-es.
- ✓ Le STT de la cafétéria du cégep Montmorency-CSN. Ces travailleuses et ces travailleurs font partie du Groupe Compass, ont décidé de quitter la section locale 800 de l'Union des employées et employés des services pour joindre les rangs de la CSN. Affilié à la FEESP, 27 salarié-es.
- ✓ Le STT du commerce-CSN, Northview Apartment REIT, ont choisi la CSN pour contrer l'arbitraire de l'employeur. Affilié à la FC, 15 salarié-es.
- ✓ Le SE de Lafarge, division de Lafarge Canada Inc. (CSN) Montréal-Est a été accrédité pour représenter les salarié-es travaillant au contrôle de la qualité, soit : les préposé-es à la réception des matériaux et les assistants-laboratoire, Granulat de Lafarge Inc. Affilié à la FIM, 5 salarié-es.
- ✓ Le SEE de la SQDC, succursale Pointe-Claire, a joint les rangs de la CSN pour son expertise dans les sociétés d'État, sa combativité et pour la force du syndicat régional. Ce groupe constitue la 12^e succursale à opter pour la CSN, augmentant ainsi leur rapport de force. Affilié à la FEESP, 16 salarié-es.
- ✓ Le SEE de la SQDC, succursale de Repentigny, a joint les rangs de la CSN,

afin de briser l'isolement des travailleuses et des travailleurs, de discuter de leurs réalités et de partager l'information, augmentant ainsi leur rapport de force. Ce groupe constitue la 13^e succursale à opter pour la CSN. Affilié à la FEESP, 14 salarié-es.

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Alternatives

Bertrand présente Zoé Poulin (conseillère FEESP), Yasmina Moudda, David Hernandez et Khadija Mounib, membres de l'exécutif, qui présentent la lutte en cours dans leur syndicat ainsi que leurs revendications.

Cloé Zawadzki-Turcotte débute la présentation, puis cède la parole à David Hernandez, qui présente un rapport de la situation préparé par le syndicat. Yasmina Moudda présente ensuite les demandes du syndicat.

Bertrand Guibord fait la lecture de la proposition d'appui au syndicat :

Proposition d'appui au Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Alternatives-CSN

Considérant l'importance de garantir des milieux de travail sains et exempts de harcèlement;

Considérant la tradition de travail en équipe chez Alternatives;

Considérant le respect auquel ont droit les travailleuses et travailleurs, tant au niveau personnel que collectif;

Considérant la dégradation des relations de travail chez Alternatives dont fait foi l'ensemble des éléments présentés dans le rapport sur les relations de travail adopté à l'assemblée générale du STTA-CSN le 21 mai 2020.

Il est proposé par : Roxanne Cuerrier

Appuyé de : Martin Vadnais

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie la lutte du Syndicat des travailleuses et des travailleurs d'Alternatives-CSN (STTA-CSN);

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN dénonce l'attitude de la direction d'Alternatives;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie les demandes syndicales adoptées par les membres du STTA-CSN en assemblée générale, le 21 mai 2020, ci-après définies :

1. Rappel des obligations de l'employeur et du respect de la convention collective :

- a. Cesser l'ingérence de la direction dans les affaires syndicales;
 - b. Respecter le représentant syndical lors des réunions du conseil d'administration (CA) et rappeler l'article 37.11;
 - c. Offrir un milieu de travail exempt de toute forme de harcèlement afin de protéger la dignité ainsi que l'intégrité psychologique et physique des personnes.
2. Demande de tenir une rencontre du collectif avec le CA en application de l'article 37.04 dans les plus brefs délais.
 3. Une présence syndicale dans tous les comités qui traitent des politiques qui touchent les employé-es (un comité paritaire).
 4. Privilégier la médiation pour le règlement de tous les griefs.
 5. Exiger le respect de l'article 20 sur la sécurité d'emploi en entier (art. 20.01 à 20.16) de la convention collective, concernant la participation du syndicat en tant que partie prenante au processus de consultation lié au changement organisationnel.
 6. La démission immédiate du directeur général d'Alternatives.

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN fasse parvenir une lettre en appui aux revendications du STTA-CSN aux membres du conseil d'administration d'Alternatives et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

Adopté

10. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Rama Diallo, accompagnée par André Paquette, fait la présentation des états financiers au 31 décembre 2019.

La trésorière fait la lecture de la résolution du comité de surveillance

Résolution du comité de surveillance relative aux états financiers au 31 décembre 2019

Considérant la situation exceptionnelle que nous vivons à cause de la Covid-19, le comité de surveillance ne peut avoir accès aux pièces justificatives en lien avec les états financiers, puisque celles-ci sont dans les locaux du conseil central.

Conséquemment, lors de sa réunion virtuelle du 13 mai 2020, le comité de surveillance du Conseil central du Montréal métropolitain a accepté que les états financiers au 31 décembre 2019 **non vérifiés** soient présentés à l'assemblée générale du 3 juin 2020.

Ces états financiers seront vérifiés par le comité de surveillance dès que celui-ci aura accès aux documents, et pourront être adoptés lors d'une assemblée générale subséquente.

PROPOSITION ÉTATS FINANCIERS

Attendu la situation actuelle due à la pandémie de la Covid-19;

Attendu que le comité de surveillance ne peut avoir accès aux pièces justificatives.

**Il est proposé par Alain-Guy Côté
Appuyé de Roxanne Cuerrier**

De recevoir les états financiers au 31 décembre 2019, non vérifiés.

De présenter les états financiers pour adoption à une assemblée générale subséquente, après vérification par le comité de surveillance des finances.

Adopté

11. POLITIQUE DE DONS POUR LES ANNIVERSAIRES DES SYNDICATS

Rama Diallo présente la politique de dons pour les anniversaires des syndicats qui est appliquée depuis de nombreuses années afin de la rendre officiellement conforme à notre pratique.

POLITIQUE DE DONS POUR LES ANNIVERSAIRES DES SYNDICATS

Attendu que le CCMM–CSN n'avait pas de politique d'aide financière écrite pour souligner les anniversaires des syndicats;

Attendu que le CCMM–CSN vient en aide aux syndicats qui en font la demande selon une pratique bien connue, mais non écrite;

Attendu que pour obtenir l'aide financière, il faut que le syndicat fasse une demande écrite auprès du comité exécutif;

Attendu que cette aide financière sera remise aux syndicats locaux pour des événements ou activités qui leur permettront d'organiser une mobilisation pour leurs membres;

Attendu que cette aide servira surtout à renforcer la démocratie syndicale et soutenir la vie syndicale.

**Il est proposé par Sophie Leclair
Appuyé de Isabelle Cuconati**

Que le CCMM–CSN donne un montant égal à 10 \$ par année d'existence, minimum 100 \$, pour un syndicat qui en fait la demande.

Que le CCMM–CSN donne un minimum de 100 \$ et un maximum de 1000 \$ pour un syndicat qui en fait la demande.

Que le CCMM–CSN participe aux activités de célébrations d'anniversaire de ses syndicats affiliés.

Adopté

12. COMITE BUDGET

Un rapport d'étape verbal est présenté à l'assemblée faisant état des travaux qui ont été accomplis à ce jour.

**Il est proposé par Tania Valdez
Appuyé par Isabelle Cuconati**

De recevoir le rapport verbal du comité budget.

ADOPTÉ

13. PROPOSITION DE LA CONCILIATRICE DANS LA NEGOCIATION ENTRE LA CSN ET LE STTCSN

Bertrand fait le rapport de négociations entre le STTCSN et la CSN. Après 44 rencontres de négociations et quelques rencontres supplémentaires avec une conciliatrice nommée par le ministère du Travail, les parties n'en sont pas venues à une entente. La conciliatrice a donc déposé un projet de règlement qui contiendrait tous les éléments qui ont été réglés jusqu'à maintenant, et qui prolongerait la convention collective jusqu'en juin 2021. Elle a également proposé que la partie confédérale et le STTCSN entreprennent une démarche en vue de la prochaine ronde de négociations accompagnés d'un tiers afin de faciliter le travail lors des prochaines négociations.

**Il est proposé par Jules Pelletier
Appuyé de Sophia Alvarez**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN entérine la proposition de la conciliatrice dans les négociations entre la partie confédérale CSN et le STTCSN.

Adopté

14. PANDÉMIE COVID-19

État des lieux

Dominique fait un état des lieux de la situation actuelle en lien avec la Covid-19. Elle souligne la manifestation du 28 mai, qui a été un grand succès et a été très appréciée par les militantes et les militants. Elle félicite les personnes qui ont été impliquées dans l'organisation de cette action.

Dominique souligne aussi la sortie du Comité intersyndical du Montréal métropolitain à l'occasion du déconfinement de Montréal. Le CIMM a publié un communiqué de presse, et Marc-Édouard Joubert a donné plusieurs entrevues dans les radios et à la télévision pour faire passer le message du CIMM, centré autour de la santé-sécurité au travail et la prévention.

Le CCMM–CSN a aussi publié un communiqué de presse pour dénoncer l'attitude de Groupe Sélection, qui refusait de verser les primes COVID à ses employé-es. D'autres organisations de la CSN sont intervenues de la sorte, si bien que les propriétaires de Groupe Sélection ont réagi fortement. Les démarches se poursuivent maintenant pour que Groupe Sélection verse rétroactivement les primes COVID qui sont dues à ses employé-es.

Carole Yerochewski insiste sur le lien entre la pandémie de COVID-19 et le racisme systémique : en effet, les populations noires et racisées sont surreprésentées parmi les victimes de la pandémie, ce qui révèle des inégalités sociales importantes. Ces populations sont par ailleurs très présentes au front dans la lutte contre la pandémie, et il faut insister sur ce fait. Il serait intéressant de demander des rapports statistiques sur la pandémie à cet égard, qui nous permettront d'avoir l'heure juste sur la situation et étayer nos positions.

Benjamin Douville-Dufresne mentionne qu'il faut se questionner sur l'indépendance de l'INSPQ dans ses recommandations. Il faut se méfier, parce qu'il est possible que des facteurs politiques ou que la disponibilité du matériel ait une influence sur les recommandations qui sont faites par l'INSPQ. Il ne faudrait pas contribuer à renforcer la crédibilité de cet organisme compte tenu de ces nuances. Martin Renaud partage cette méfiance, qu'il étend aux recommandations concernant la réouverture des écoles.

Bertrand souligne la campagne « Jeunes et au front » du comité jeunes, qui a très bien fonctionné. Il invite les délégué-es à visiter la page Facebook du comité pour en prendre connaissance. La campagne a très bien fonctionné, plusieurs dizaines de milliers de personnes ayant été atteintes. Bertrand souligne l'excellent travail d'Alissa Chalifour, du comité jeunes, qui a réalisé les tuiles de la campagne rapidement et efficacement. Il salue le dynamisme et la créativité du comité.

Chantal Ide souligne la tenue du café-rencontre du CASS sur le télétravail, qui a eu lieu hier. Elle invite les délégué-es à visiter la page Facebook du comité pour demeurer informés des prochaines soirées que le CASS organisera sur le thème du télétravail.

Rama Diallo annonce que le comité de la condition féminine organisera une visite de CHSLD la semaine prochaine pour aller appuyer les travailleuses et travailleurs au front dans ces établissements. Elle mentionne aussi que le comité immigration et

relations interculturelles travaillera avec des organisations de la société civile de Montréal-Nord pour réagir à la situation dramatique qui est vécue dans ce quartier dans le contexte de la pandémie.

**Il est proposé par Nathalie Fontaine
Appuyé par Jules Pelletier**

De recevoir le rapport sur l'état des lieux.

Adopté

Projet sur la sortie de crise

Bertrand fait un rapport sur le projet de sortie de crise et les travaux qui ont été faits jusqu'à maintenant.

14. DIVERS

**Il est proposé par Sophia Alvarez
Appuyé par Martin Renaud**

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 21 h 30.

Dominique Daigneault
Présidente

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 36

Femmes : 15

Hommes : 21

Officiel-les : 36

Substituts : 0